

REEMPLACEMENT DES CHASSEURS DE MINES : LA MARINE BELGE ORGANISE UNE DEUXIÈME SESSION D'ESSAIS POUR LES ENTREPRISES

Publié le 11 mai 2017 par Marie-Madeleine Courtial



photo DGMR

Au mois de juin, la marine belge en collaboration avec la marine néerlandaise organisera une deuxième session d'essais pour les entreprises dans le cadre du remplacement prochain des capacités de lutte contre les mines (MCM – *Mine Counter Measures*) belge et néerlandais d'ici 2023.

Les *Technology and Industry Days* auront lieu à la

base navale de Zeebrugge les 15 et 16 juin prochains. La série de tests aura lieu avec différents types de drones sous-marins et de

surface présentés par des entreprises de divers continents. Ces deux journées sont ouvertes aux industriels spécialisés dans la lutte contre les mines qu'aux spécialistes de ce domaine au sein des marines de l'OTAN, de l'UE ou d'organismes associés. Les différentes entreprises inscrites à l'événement pourront présenter leurs systèmes lors d'un briefing et d'une exposition statique et dynamique.

Au mois de septembre 2016, la marine belge **avait déjà organisé** une session de tests à laquelle avaient participé quatre entreprises dont Teledyne Marine, Thales et ECA Group. À la suite de cette session de tests, la Défense belge avait envoyé un rapport d'évaluation aux entreprises participantes.

Les marines belge et néerlandaise **vont changer** ensemble leur flotte. Le budget d'investissements s'élève à 1,29 milliard d'euros pour les frégates et à 932 millions d'euros pour la capacité de lutte contre les mines. La capacité de lutte contre les mines doit être remplacée à partir de 2023 et les frégates à partir de 2025.

FACEBOOK

